
États financiers de
L'Office des Congrès et du Tourisme
du Grand Montréal inc.

31 décembre 2015

Rapport de l'auditeur indépendant.....	1-2
État des résultats	3
État de l'évolution de l'avoir des membres	4
État de la situation financière.....	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires aux états financiers	7-12

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de
L'Office des Congrès et du Tourisme du Grand Montréal inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de L'Office des Congrès et du Tourisme du Grand Montréal inc., qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2015, et les états des résultats, de l'évolution de l'avoir des membres et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur


Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de L'Office des Congrès et du Tourisme du Grand Montréal inc. au 31 décembre 2015, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

 J. L. L. S.E.N.C.R.L. / v.v.v.¹

Le 21 avril 2016

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n°A105976

L'Office des Congrès et du Tourisme du Grand Montréal inc.

État des résultats

Exercice terminé le 31 décembre 2015

	Notes	2015	2014
		\$	\$
Produits			
Secteur public		3 858 614	4 132 995
Secteur privé			
Promotions, publicités et partenariats		4 244 558	3 523 509
Redevances Grand Prix de Formule 1	9 b)	1 237 954	1 059 697
Contributions des membres		668 564	686 821
		6 151 076	5 270 027
Taxe sur l'hébergement			
	8	25 174 724	23 525 265
		35 184 414	32 928 287
Charges			
Direction générale		851 904	851 351
Finances, administration et technologies de l'information		2 067 534	2 557 932
Marché affaires		10 664 374	10 064 867
Communication marketing		9 018 676	9 714 920
Recherche, développement et relations publiques		1 268 891	1 259 989
Contributions à des festivals et événements variés		8 073 783	7 530 255
		31 945 162	31 979 314
Excédent des produits sur les charges avant l'élément suivant			
		3 239 252	948 973
Loyer résiduel		—	664 503
Excédent des produits sur les charges		3 239 252	284 470

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'Office des Congrès et du Tourisme du Grand Montréal inc.

État de l'évolution de l'avoir des membres

Exercice terminé le 31 décembre 2015

					2015	2014
Notes	Investi en immobilisations	Affecté d'origine interne	Non affecté	Total	Total	
	\$	\$	\$	\$	\$	
Solde au début	429 904	—	919 416	1 349 320	1 064 850	
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(152 463) ⁽¹⁾	—	3 391 715	3 239 252	284 470	
Acquisition d'immobilisations	82 568	—	(82 568)	—	—	
Affectation d'origine interne	—	2 500 000	(2 500 000)	—	—	
9 c)						
Solde à la fin	360 009	2 500 000	1 728 563	4 588 572	1 349 320	

⁽¹⁾ Représenté par l'amortissement des immobilisations de 232 042 \$, moins l'amortissement de l'avantage incitatif lié au bail de 79 579 \$.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'Office des Congrès et du Tourisme du Grand Montréal inc.



État de la situation financière

au 31 décembre 2015

	Notes	2015	2014
		\$	\$
Actif			
À court terme			
Encaisse		605 391	—
Débiteurs	3	8 254 271	9 599 172
Frais payés d'avance		312 607	340 886
		9 172 269	9 940 058
Immobilisations	4	1 141 817	1 291 291
		10 314 086	11 231 349
Passif			
À court terme			
Découvert bancaire		—	256 208
Facilités de crédit	5	—	2 500 000
Créditeurs et charges à payer	6	3 396 999	5 666 095
Revenus reportés		913 877	598 339
Tranche à court terme de la dette à long terme	7	59 943	—
		4 370 819	9 020 642
Dette à long terme	7	149 857	—
Avantage incitatif lié au bail		1 204 838	861 387
		5 725 514	9 882 029
Engagements	9		
Avoir des membres			
Investi en immobilisations		360 009	429 904
Affecté d'origine interne		2 500 000	—
Non affecté		1 728 563	919 416
		4 588 572	1 349 320
		10 314 086	11 231 349

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil


 _____, administrateur

 _____, administrateur

L'Office des Congrès et du Tourisme du Grand Montréal inc.

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre 2015

	2015	2014
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	3 239 252	284 470
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations	232 042	127 134
Perte à la cession d'immobilisations	—	9 575
Incitatif lié au bail, portion loyers gratuits	427 040	—
Amortissement de l'avantage incitatif lié au bail	(83 589)	(4 998)
	3 814 745	416 181
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement		
Débiteurs	1 128 305	(1 165 491)
Frais payés d'avance	28 279	313 412
Créditeurs et charges à payer	(1 707 139)	2 300 481
Revenus reportés	315 538	(584 544)
	3 579 728	1 280 039
Activités de financement		
Diminution des facilités de crédit	(2 500 000)	(1 303 750)
Augmentation de la dette à long terme	239 772	—
Remboursement de la dette à long terme	(29 972)	—
Avantage incitatif lié au bail	216 596	649 789
	(2 073 604)	(653 961)
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(644 525)	(690 729)
Produit à la cession d'immobilisations	—	3 975
	(644 525)	(686 754)
Augmentation (diminution) de l'encaisse	861 599	(60 676)
Découvert bancaire au début	(256 208)	(195 532)
Encaisse (découvert bancaire) à la fin	605 391	(256 208)

Opération sans effet sur la trésorerie

Au cours de l'exercice, Tourisme Montréal a bénéficié d'un avantage locatif en relation avec des loyers gratuits s'élevant à 427 040 \$. Cet avantage locatif est amorti sur la durée restante du bail en fonction des paiements de loyer.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2014, des immobilisations ont été acquises pour un coût total de 1 252 686 \$, incluant 561 957 \$ qui représentaient des immobilisations non payées au 31 décembre 2014. De plus, les débiteurs incluaient un montant de 216 596 \$, qui représentait une portion de l'avantage incitatif lié au bail non encaissée au 31 décembre 2014.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'Office des Congrès et du Tourisme du Grand Montréal inc.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2015

1. Statuts et nature des activités

L'Office des Congrès et du Tourisme du Grand Montréal inc. (« Tourisme Montréal ») est une société constituée en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec). Tourisme Montréal a pour objectif le développement du tourisme et des congrès à Montréal.

2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Constatation des produits

Tourisme Montréal applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée.

Les cotisations de membres de même que les subventions et les contributions pour des campagnes publicitaires perçues pour l'exercice postérieur à l'exercice en cours sont présentées au poste « Revenus reportés » à l'état de la situation financière.

Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où Tourisme Montréal devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement.

Les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé à l'état des résultats à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût après amortissement, Tourisme Montréal comptabilise à l'état des résultats une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et lorsque la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à l'état des résultats de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

L'Office des Congrès et du Tourisme du Grand Montréal inc.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2015

2. Méthodes comptables (suite)

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût, déduction faite des subventions y afférentes, et sont amorties selon leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées suivantes :

Mobilier	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Améliorations locatives	Durée du bail

Avantage incitatif lié au bail

L'avantage incitatif lié au bail est composé d'une aide financière à l'acquisition d'immobilisations, ainsi que d'une période d'occupation gratuite des locaux. Cet avantage incitatif est reporté et amorti selon la durée d'occupation des locaux, soit 129,7 mois.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. Débiteurs

Les débiteurs de l'exercice en cours incluent un montant de 5 868 491 \$ (5 844 641 \$ en 2014), représentant la tranche à recevoir du gouvernement du Québec en ce qui a trait à la taxe spécifique sur l'hébergement (note 8).

4. Immobilisations

	2015		2014
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Mobilier	258 777	66 410	192 367
Matériel informatique	361 275	191 938	169 337
Améliorations locatives	866 469	86 356	780 113
	1 486 521	344 704	1 141 817

	2015		2014
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Mobilier	258 777	66 410	192 367
Matériel informatique	361 275	191 938	169 337
Améliorations locatives	866 469	86 356	780 113
	1 486 521	344 704	1 141 817

	2015		2014
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Mobilier	258 777	66 410	192 367
Matériel informatique	361 275	191 938	169 337
Améliorations locatives	866 469	86 356	780 113
	1 486 521	344 704	1 141 817

	2015		2014
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Mobilier	258 777	66 410	192 367
Matériel informatique	361 275	191 938	169 337
Améliorations locatives	866 469	86 356	780 113
	1 486 521	344 704	1 141 817

	2015		2014
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Mobilier	258 777	66 410	192 367
Matériel informatique	361 275	191 938	169 337
Améliorations locatives	866 469	86 356	780 113
	1 486 521	344 704	1 141 817

Les coûts du mobilier et des améliorations locatives ont été financés à même un incitatif lié au bail. Le solde non amorti de cet incitatif s'élève à 781 808 \$ (861 387 \$ au 31 décembre 2014).

L'Office des Congrès et du Tourisme du Grand Montréal inc.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2015

5. Facilités de crédit

- a) Tourisme Montréal dispose de deux marges de crédit, renégociables annuellement, dont les maximums autorisés sont de 1 000 000 \$ et de 100 000 \$ US. L'intérêt exigible sur les marges de crédit est de 0,5 % au-dessus du taux de base (2,7 % au 31 décembre 2015 et 3,0 % au 31 décembre 2014) pour chacune des marges. Les marges de crédit sont garanties par une hypothèque mobilière. Au 31 décembre 2015, les marges de crédit étaient inutilisées.
- b) Tourisme Montréal dispose d'un financement à court terme sous forme d'escompte des débiteurs, renégociable annuellement, dont le maximum autorisé est de 13 000 000 \$ (13 000 000 \$ au 31 décembre 2014). L'intérêt exigible est de 0,5 % (0,5 % au 31 décembre 2014) au-dessus du taux de base (2,7 % au 31 décembre 2015 et 3,0 % au 31 décembre 2014), calculé sur le terme de financement. Au 31 décembre 2015, ce financement n'était pas utilisé (le montant financé totalisait 2 500 000 \$ au 31 décembre 2014).

6. Crédoiteurs et charges à payer

	2015	2014
	\$	\$
Contributions aux programmes	960 388	1 320 097
Salaires	948 866	870 999
Campagnes (affaires et agréments)	311 681	1 136 643
Autres	1 176 064	1 061 890
Loyers	—	714 509
Améliorations locatives/mobilier et équipements informatiques à la suite du déménagement	—	561 957
	3 396 999	5 666 095

7. Dette à long terme

	2015	2014
	\$	\$
Dette à long terme, portant intérêt au taux de 0,50 % en sus du taux de base de la Banque Nationale du Canada (2,7 % au 31 décembre 2015); remboursable par des versements en capital mensuels s'élevant à 4 995 \$ et échéant en juin 2019	209 800	—
Tranche à court terme	59 943	—
	149 857	—

Les remboursements en capital exigibles au cours des prochains exercices en vertu de la dette à long terme sont les suivants :

	\$
2016	59 943
2017	59 943
2018	59 943
2019	29 971

L'Office des Congrès et du Tourisme du Grand Montréal inc.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2015

8. Taxe sur l'hébergement

Le 1^{er} février 2015, le protocole d'entente avec le gouvernement du Québec concernant la taxe à l'hébergement a été modifié afin de maintenir le taux de la taxe à 3,5 % jusqu'au 31 janvier 2025.

9. Engagements

a) Baux à long terme

La Société s'est engagée par bail à louer un espace de bureau pour ses locaux administratifs jusqu'en 2025. Au 31 décembre 2015, le solde des montants minimaux exigible relativement à ce bail s'élève à 5 419 405 \$ incluant les loyers additionnels relatifs au partage des frais d'exploitation du bailleur et les montants minimaux au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

	\$
2016	528 495
2017	528 495
2018	528 495
2019	528 495
2020	541 824

b) Grand Prix du Canada

En 2015, Tourisme Montréal a renouvelé son entente concernant le Grand Prix de Formule 1 de Montréal pour les années 2015 à 2024.

En vertu de cette entente, Tourisme Montréal s'est engagée à verser une contribution pour la tenue de l'évènement à Montréal. De plus, Tourisme Montréal a droit à des redevances minimales calculées en fonction d'un certain niveau de revenu de billetterie.

Au 31 décembre 2015, le solde maximal net de cet engagement s'élève à 44 611 566 \$ et les contributions nettes prévues au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

Année	Contribution	Redevances minimales	Contributions nettes
	\$	\$	\$
2016	5 815 710	1 237 954	4 577 756
2017	5 932 025	1 264 311	4 667 714
2018	6 050 666	1 289 597	4 761 069
2019	6 171 680	1 315 389	4 856 291
2020	6 295 114	1 341 698	4 953 416

L'Office des Congrès et du Tourisme du Grand Montréal inc.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2015

9. Engagements (suite)

c) Incitatifs aux congrès

Tourisme Montréal a conclu une entente de collaboration et de partenariat avec le Palais des congrès de Montréal selon laquelle les deux partenaires financent un fonds de développement visant à améliorer la position concurrentielle de Montréal. De plus, Tourisme Montréal s'est engagée à déboursier une aide financière supplémentaire à certains événements se tenant à Montréal. Une partie de ces engagements est établie en fonction du nombre de participants aux événements ou nuitées générées. Au 31 décembre 2015, l'engagement maximal suivant ces ententes s'élève à 14 641 795 \$ et les contributions nettes exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivantes :

	\$
2016	4 127 888
2017	3 903 803
2018	2 605 203
2019	1 575 377
2020	1 194 147

En raison de l'importance des engagements futurs concernant les incitatifs aux congrès pour les années ultérieures à 2016, le conseil d'administration de Tourisme Montréal a jugé prudent d'affecter un montant de 2 500 000 \$ afin de couvrir une partie de ces engagements. Tourisme Montréal ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

d) Programmes de promotion du tourisme

Tourisme Montréal a signé des protocoles d'entente avec la Ville de Montréal, Développement économique Canada, le Gouvernement du Québec, le ministère de la Culture et des Communications, le ministère du Tourisme et le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et la Conférence régionale des Élus (CRÉ) concernant les programmes de promotion, d'accueil et de marketing liés au développement du tourisme et des congrès à Montréal. Ces ententes stipulent la participation financière des intervenants et les activités que Tourisme Montréal aura à réaliser, la participation financière étant dépendante de la réalisation de ces activités et de certaines autres conditions.

10. Instruments financiers

En raison de ses actifs et de ses passifs financiers, Tourisme Montréal est exposée aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles et entraîne de ce fait une perte financière. Tourisme Montréal est exposée au risque de crédit relativement aux débiteurs. Tourisme Montréal évalue les débiteurs de façon continue et constitue une provision pour créances douteuses à l'égard de tous les montants qui ne sont pas recouvrables.

10. Instruments financiers (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que Tourisme Montréal ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières à leur échéance. Tourisme Montréal surveille le solde de son encaisse et ses flux de trésorerie qui découlent de son fonctionnement pour être en mesure de respecter ses engagements. Au 31 décembre 2015, les principaux passifs financiers de Tourisme Montréal sont les créditeurs et charges à payer.

11. Chiffres de l'exercice précédent

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.